

MAG CHENÔVE

AVEC VOUS 

DOSSIER :

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ASSUMÉE

PRINTEMPS 2021

 [villedechenove](https://www.facebook.com/villedechenove)

 [villechenove](https://www.instagram.com/villechenove)

[ville-chenove.fr](https://www.ville-chenove.fr)



SOM — MAIRE

PAGE 4 À 5

Chenôve-Le Mail classé «QRR»
Lancement du plan municipal de
cohésion sociale
3 visites ministérielles à Chenôve

PAGE 6 À 9

Découvertes culturelles et artistiques
Mise à disposition d'ordinateurs
aux élèves de CM1
Décryptage du budget primitif 2021

PAGE 10 À 13

Cérémonies commémoratives
Elections régionales et départementales
Participation citoyenne en actes

PAGE 14

Amélioration du cadre de vie

PAGE 15 À 21

DOSSIER
POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ASSUMÉE

PAGE 22 À 23

Tribunes de libre expression

PAGE 24 À 25

Coup de coeur de la bibliothèque
Agenda

PAGE 26 À 27

Permanences de quartier
Prochaine visite de quartier

MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21 303 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00
communication@ville-chenove.fr
www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet
Direction éditoriale : Justine Lagrange, Émilie Billot
Rédaction : Emilie Billot, Nadège Hubert, Suzanne
Lavergne, Cécile Martin
Infographie : Service Communication
Crédits photos : Ville de Chenôve, Pirouette
Cacahuète

Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin,
21121 Fontaine-lès-Dijon
Distribution : Adrexo
Dépôt légal à parution | Tirage : 7500 exemplaires
Magazine édité le 15/04/2021

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

ÉDITO DU MAIRE

« Face à la crise, à Chenôve, mobilisons-nous pour la cohésion sociale !

La crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an, due à la propagation mondiale du virus de la COVID 19, s'éternise. Il est clair que notre capacité à sortir durablement de cette situation dépendra d'abord de notre assiduité collective à observer les gestes barrières, notre propension à respecter les règles en vigueur, mais également de la bonne mise en œuvre de la campagne de vaccination actuellement en cours, campagne initiée et organisée par le Gouvernement et les services de l'Etat selon les modalités définies par le Président de la République. Comme à chaque étape décisive de cette lutte acharnée contre la COVID 19, les collectivités territoriales en général et Chenôve en particulier jouent pleinement leur rôle dans cette bataille en mobilisant des moyens matériels humains importants.

D'ores et déjà, c'est aussi sur le plan économique et social que nous devons faire face à des conséquences terribles pour notre pays. Conséquences qui se manifestent sur le terrain, en particulier sur des territoires vulnérables comme Chenôve.

Face à l'accroissement des inégalités, la Ville lance, dans le cadre de ses compétences, un Plan Municipal de Cohésion Sociale à Chenôve, dispositif dont les contours ont été officiellement annoncés fin mars. Il a pour objectif d'agir concrètement face à l'explosion des inégalités à travers 10 mesures phares (détaillées plus loin dans ce numéro), il est notre réponse municipale face à l'urgence sociale pour les Cheneveliers.

Avec ce Plan, la municipalité compte agir de manière significative pour ne laisser personne sur le bord du chemin. Cette initiative fait partie d'une démarche plus globale qui place l'humain au cœur des politiques publiques et qui a pour objectif de constamment porter une attention particulière aux plus fragiles, à ceux qui en ont le plus besoin. Cette priorité politique est, chaque jour, déclinée et mise en œuvre par nos équipes, en premier lieu celles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont le budget pour l'année 2021 vient d'être adopté. Chacune et chacun des Chenevelièrès et Cheneveliers doit pouvoir être accompagné(e) s'il le faut, afin de mener son projet de vie et trouver à Chenôve une source d'épanouissement personnel et d'émancipation individuelle ou collective.

Le maire de Chenôve

LE MAIRE OBTIENT DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA TRANQUILLITÉ DES CHENEVELIERS

Pour améliorer la sécurité au quotidien et bâtir une stratégie locale adaptée au territoire, le maire de Chenôve a engagé différentes démarches depuis son arrivée en 2015 en plaçant la tranquillité publique au premier rang des priorités municipales, et ce, dans le cadre des compétences qui sont les siennes. Dans cette perspective, une politique équilibrée en la matière alliant prévention, médiation et répression quand cela est nécessaire a été initiée. Des moyens renforcés ont été mis en œuvre pour faire de Chenôve une ville plus apaisée : plan pluriannuel de recrutement de policiers municipaux, modernisation et renforcement de leurs moyens dont l'armement, déploiement de la vidéo-protection dans tous les quartiers, création d'un service de médiation municipale et aujourd'hui de prévention avec la prochaine arrivée de 6 médiateurs et de 6 éducateurs spécialisés.

Mais, parce que la sécurité et le maintien de l'ordre publics relèvent de la responsabilité de l'État, il a été nécessaire parallèlement de renforcer les partenariats avec les autorités et de les alerter à différentes reprises sur la situation. Des démarches ont été engagées en ce sens pour que les problèmes soient traités à la hauteur des enjeux afin que les habitants puissent retrouver durablement tranquillité et sérénité : courriers adressés aux Ministres de l'Intérieur et de la Justice

pour demander des moyens humains et matériels supplémentaires sur le terrain, rédaction et diffusion de l'appel des Maires « Pour vivre en paix dans nos communes » publié dans le JDD en novembre 2019 et adressé au Président de la République et aux ministres concernés, et demande de classement de Chenôve-Le Mail en « Quartier de Reconquête Républicaine » (QRR) dès la création de ce dispositif.

CHENÔVE - LE MAIL CLASSÉ « QUARTIER DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE » (QRR)

Avec ce dispositif, il s'agit avant tout de combattre les zones où les incivilités, les violences, et les trafics perturbent la vie des habitants et la cohésion sociale. Le quartier de reconquête républicaine (QRR) est un dispositif de la Police de sécurité du quotidien avec le renforcement des effectifs, de 10 à 35 policiers supplémentaires, là où il y en a le plus besoin. Des effectifs placés dans des lieux ciblés sur le terrain pour combattre ce qui nuit à la tranquillité des habitants et rétablir ainsi le fil de la confiance avec eux. Une bonne nouvelle pour Chenôve avec le souhait de la mise en œuvre rapide d'actes forts et de moyens conséquents pour une République à la fois généreuse et ferme, pour Chenôve et ses habitants !

3 VISITES MINISTÉRIELLES À CHENÔVE



De gauche à droite : le 7 janvier, visite d' Elisabeth Moreno, Ministre déléguée en charge de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des Chances ; le 19 février, visite de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chez Adhex Technologies ; le 1^{er} février, visite de Nadia Hai, Ministre en charge de la Ville, dans le quartier du Mail.

POUR CONTINUER D'AGIR

Le Maire de Chenôve intègre les instances de la Commission consultative des polices municipales (CCPM).

Au sein de cet espace de dialogue entre l'État, les élus locaux et les syndicats, Thierry Falconnet représentera les élus des communes de moins de 20 000 habitants, au nom de l'Association des Maires de France. La CCPM a pour rôle d'examiner les textes encadrant la fonction de policier municipal avec la possibilité d'agir pour les faire évoluer et ainsi mieux répondre aux besoins sur le terrain.

POUR UN CHOC DE SOLIDARITÉ FACE À L'URGENCE SOCIALE !

LANCEMENT DU PLAN MUNICIPAL DE COHÉSION SOCIALE



Depuis le début de l'année 2020, notre commune, comme tant d'autres, vit dans un contexte de crise liée à la propagation du virus de la COVID 19. Cette pandémie mondiale, engendre certes de graves conséquences sanitaires, mais aussi économiques et sociales. Elles touchent tous nos concitoyens et, plus durement encore, les plus fragiles d'entre-eux. Etudiants, intérimaires, chômeurs, auto-entrepreneurs, artisans et petits commerçants,... cette crise a fait basculer dans la pauvreté un million de Français résidant essentiellement dans les villes et dans les communes populaires. Ils s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà sous le seuil de pauvreté monétaire.

Alors que la solidarité est depuis longtemps une priorité de la municipalité, elle l'est d'autant plus aujourd'hui afin que, face à l'urgence sociale qui grandit, nous puissions, avec nos concitoyens et pour eux, relever les défis qui s'imposent. Pour le maire et son équipe municipale, il est indispensable d'agir vite face à l'explosion des inégalités sociales et de proposer des solutions adaptées pour lutter contre la pauvreté et la précarité, favoriser la cohésion et l'inclusion de toutes et tous, et préserver la dignité de chaque Chenevelier, quel que soit son âge ou son origine sociale.

Pour que chacune et chacun trouve sa place dans notre République, dans notre société, dans notre ville, la municipalité lance un vaste Plan Municipal de Cohésion Sociale qui s'adresse à tou.te.s les Chenevelier.e.s, avec la farouche volonté de pouvoir lutter, plus encore qu'auparavant, contre les inégalités de toute nature, au service du lien social et de la cohésion qui doit être le ciment de notre territoire. A Chenôve, chacune et chacun doit trouver des conditions de vie dignes, préalable indispensable à l'épanouissement et au pouvoir d'agir des habitants.

LES 10 MESURES DU PLAN MUNICIPAL DE COHÉSION SOCIALE

- ▶ 1 La création d'une mutuelle municipale accessible à toutes et tous
- ▶ 2 L'engagement d'une réflexion sur un Revenu Municipal Garanti avec l'objectif du lancement d'une expérimentation à partir de 2023
- ▶ 3 La lutte contre la fracture numérique avec le renforcement du Plan numérique dans les écoles et la mise à disposition d'ordinateurs chromebook à chaque élève de CM1
- ▶ 4 La création d'un service et d'actions spécifiques dédiés à la jeunesse de notre ville
- ▶ 5 La mise en œuvre d'une action de prévention sociale forte avec le renforcement d'une présence de professionnels sur le terrain (6 médiateurs de prévention et 6 éducateurs spécialisés)
- ▶ 6 La poursuite du dispositif du RME avec l'intégration d'une aide à la mutuelle municipale pour les étudiants
- ▶ 7 La création d'une Maison des Solidarités pour favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement social
- ▶ 8 La création d'une Maison Sport-Santé pour développer les pratiques sportives et agir pour la santé publique
- ▶ 9 La création d'un logement d'urgence pour accueillir les victimes de violences intrafamiliales
- ▶ 10 Le soutien actif au monde associatif chenevelier, aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire avec la création prochaine d'un « garage du cœur » à Chenôve

DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

ENTRE LE VIRTUEL ET LE RÉEL

Les beaux jours arrivent, venez profiter de deux parcours d'art et de culture à ciel ouvert pour toutes et tous, situés à proximité de chez vous, dans le respect toujours des règles en vigueur.

Le premier parcours vous emmène au cœur du vignoble et du vieux bourg chenevelier. Au départ de l'esplanade de la République, devant le Cèdre, la balade de l'escargot de 2 km se déroule en 6 étapes commentées. Votre smartphone se transforme en audioguide et vous indique les directions à prendre. Téléchargeable depuis l'application «Balades en Bourgogne», ce circuit ludique et pédagogique vous permettra d'en savoir plus sur votre commune, son histoire, ses origines, ses monuments. A l'arrivée de ce périple, Chenôve n'aura plus de secret pour vous !

Le deuxième parcours vous fera découvrir le « street art », l'art qui s'expose dans la rue. Cet art urbain, réalisé dans des endroits publics, présente diverses méthodes telles que le graffiti, le graffiti au pochoir, les stickers, les posters... Parfois dérangeant, provoquant, voyant, c'est certain, il ne vous laissera pas indifférent. Il a pour vocation d'interpeller le plus grand nombre et chacun y verra sa propre signification. Si vous souhaitez mieux comprendre le travail de chaque artiste, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du Cèdre dans la rubrique « Le Street- Art à Chenôve ». Vous y trouverez une carte interactive des fresques et peintures murales réalisées sur les murs de la commune. Le circuit vous emmènera à la découverte de 4 lieux, 4 artistes et 6 fresques réalisées entre 2017 et 2020 avec la participation des habitants ou élèves de Chenôve. Souvent organisés sous la forme de jeux de pistes Street Art, ces parcours de découverte artistique et culturelle sont également proposés aux enfants de Chenôve sur les temps scolaires et périscolaires.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Balade de l'escargot : téléchargez l'application « Balades en Bourgogne » disponible gratuitement sur Google Play et sur App Store. Une fois la balade téléchargée, vous n'aurez plus besoin de connexion internet pour accéder au contenu audio et écrit.

Le Street-Art à Chenôve : [www.cedre.ville-chenove.fr/le-street-art-a-chenove/](http://www.cedre.ville-chenove.fr/le-street-art-a-chenove/culture@ville-chenove.fr)
culture@ville-chenove.fr 03 80 51 56 25



LE TROPHÉE D'IMPRO CULTURE ET DIVERSITÉS

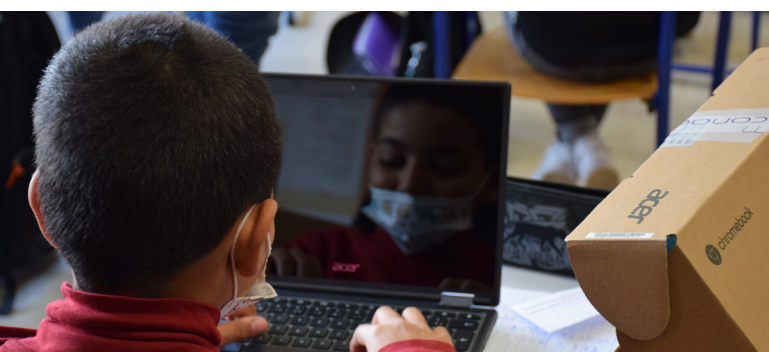
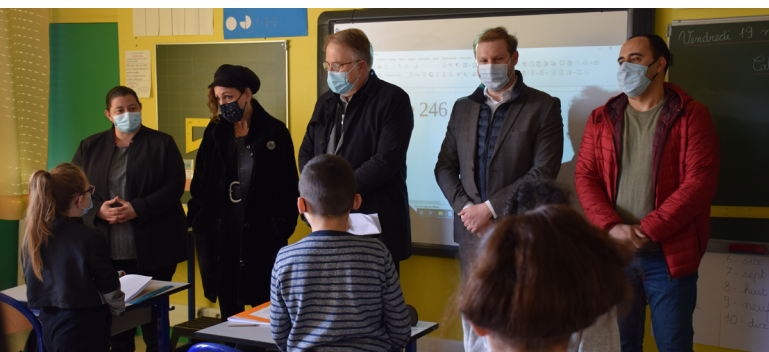
Le Championnat National de match d'improvisation inter-collèges mis en place depuis 3 ans permet à de jeunes Cheneveliers de pratiquer le théâtre d'improvisation. Ces ateliers, soutenus par la Ville de Chenôve, favorisent l'épanouissement, l'éducation à la citoyenneté, l'insertion sociale des jeunes et leur donnent une meilleure confiance en eux. Comme Aboul'Haki, improvisateur à Chenôve qui explique, à travers une vidéo, comment le théâtre d'impro à contribuer à faciliter son intégration et son élocution.

Si les conditions le permettent, la promotion 2021 des jeunes improvisateurs de Chenôve se produira sur scène en juin au Cèdre pour participer à la finale régionale Grand Est avec une équipe de Lorraine.

Retrouvez en vidéo leur parcours : <https://bit.ly/3fSZ6nx>



LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, ENCORE ET TOUJOURS !



Labellisée Cité éducative depuis 2019, toujours en faveur de l'égalité des chances, la politique ambitieuse de la municipalité se poursuit en matière d'éducation avec le lancement cette année d'un dispositif innovant : remettre à chaque élève de CM1 un ordinateur portable chromebook qu'il pourra aussi utiliser dans un cadre scolaire que familial pour poursuivre ses apprentissages, notamment d'un point de vue numérique, et favoriser ainsi la continuité pédagogique. L'enfant gardera ce matériel informatique jusqu'à l'entrée au collège qui relève de la compétence du conseil départemental de Côte d'Or.

À travers leurs enfants, et en complément des ateliers d'initiation au numérique que nous proposons déjà, les parents de ces élèves peuvent ainsi se former au maniement de ces outils et faire face à l'accélération de l'utilisation du numérique, un apprentissage des plus utiles notamment en période de confinement.

Cette initiative est une nouvelle étape du large plan de lutte contre l'illectronisme que nous avons initié dès 2016 en équipant numériquement chaque école de la ville de tableaux blancs interactifs et de classes mobiles avec tablettes. Conscient que la Covid-19 a joué un rôle amplificateur et révélateur de ces inégalités, ne pas attendre une nouvelle rentrée pour agir était indispensable. En cette période de crise, chaque jour compte, les écarts se creusent, et ce, de manière encore plus flagrante entre ceux qui maîtrisent les outils numériques hors téléphone et ceux qui sont dépourvus de ce matériel. Ce que nous savions déjà depuis la publication des résultats de la recherche conduite durant trois années par l'Université et le CNRS pour la ville de Chenôve sur les effets du numérique sur les apprentissages.

Le bien-être des petits Cheneveliers est une de nos priorités et, nous agissons chaque jour pour permettre à tous les enfants de Chenôve de pouvoir apprendre dans de bonnes conditions pour favoriser leur réussite. Il est pour nous nécessaire d'agir en ce sens pour leur permettre de grandir et de devenir plus tard des femmes et des hommes accomplis et éclairés.

210
CHROMEBOOK
ACHETÉS DONT :

197

Chromebook distribués aux élèves et aux enseignants des classes de CM1

7

Chromebook pour un changement éventuel de matériel abîmé

6

Chromebook distribués aux agents formateurs

BUDGET

94 500 €

C'est le montant de l'achat et de la mise à disposition de 210 ordinateurs, licences et housses

450 €

C'est le prix par Chromebook (ordinateur, licence, housse et marquage)

182

C'est le nombre de familles concernées

BUDGET PRIMITIF 2021

UN BUDGET AMBITIEUX ET RESPONSABLE !

UN BUDGET TOTAL DE
24 010 917 € + 8 327 918 €
(FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

32 338 835 €

- 1,1 %

des dépenses communales sur 4 ans
(BP 2017 à BP 2021)

+ 0 %

d'augmentation des impôts locaux pour la
6^{ème} année consécutive

- 5,7 %

des dépenses de fonctionnement

+ 0,55 %

Maîtrise des charges de personnel

Niveau de la dette par habitant :

675 €

de dette par habitant à
Chenôve

870 €

de dette par habitant
dans les villes de même
taille

- 13,14 %

de dette par habitant depuis 5 ans

ACCOMPAGNER AU MIEUX LA JEUNESSE DE NOTRE VILLE

Création d'un service dédié à la jeunesse (avec personnel)

382 000 €

Lancement d'un projet de reconstruction du centre de loisirs du Plateau

300 000 €

Poursuite des remplacements de jeux pour enfants

15 000 €

Création d'une nouvelle aire de pratique sportive

30 000 €



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Remettre de la nature en plein cœur de ville avec le projet du « Parc »

1 500 000 €

sur un projet d'un montant total de 7 200 000 €

Rénovation thermique des bâtiments communaux

501 500 €

Rénovation énergétique de la maternelle Jules Ferry

240 000 €

Création d'un îlot de fraîcheur sur l'esplanade de la République (végétalisation, ombrage, rénovation de la fontainerie, ...)

88 000 €

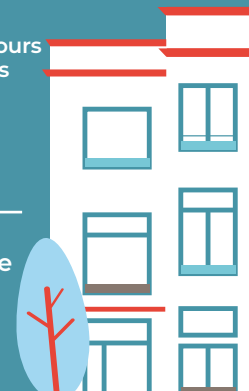
Lancement d'un programme de végétalisation des cours des cours d'écoles (Bourdenières)

60 000 €

Nouveau gymnase du Mail éco-responsable

2 950 000 €

en 2021 sur un projet d'un montant total de 5 030 000 €



RENFORCER LES MOYENS POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Budget pour la Tranquillité Publique

733 807 €

DONT

Armement de la Police Municipale

7 771 €

Formation à l'armement

14 100 €

Poursuite du déploiement de la vidéoprotection dans toute ville

30 000 €

5 recrutements en 2021 dont

3 Policiers Municipaux
2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Lancement du plan pour la sécurisation des abords des écoles avec la pose de caissons lumineux de sécurisation routière pour les écoles Jules Ferry et en St-Jacques

10 000 €

Sécurisation de la place du 19 mars avec la création d'une liaison piétonne

15 000 €



INVESTIR POUR DEMAIN

Budget investissement

8 327 918 €

avec une hausse de l'autofinancement pour investir : + 12% depuis 2016

Construction du nouveau Gymnase du Mail éco-responsable

501 500 €

sur un projet d'un montant total de 5 827 000 €

Remettre la nature en plein coeur de ville avec « Le Parc »

1 500 000 €

sur un projet d'un montant total de 7 200 000 €

Requalification du secteur Kennedy

500 000 €

sur un projet d'un montant total de 8 603 000 €



PRÉPARER L'APRÈS COVID POUR LES HABITANTS AVEC LA REPRISE DYNAMIQUE DES ACTIVITÉS

Maintien du budget dédié aux sports et aux loisirs

+ 0,13 %

Hausse du budget alloué aux activités culturelles

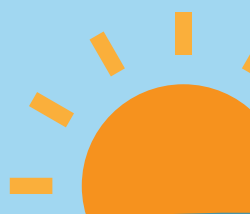
+ 5,67 %

Soutien au monde associatif avec le maintien des subventions

912 500 €

Implantation du marché dominical au centre-ville

120 000 €



POURSUIVRE LA LUTTE POUR LA JUSTICE SOCIALE

Extension du Programme de Réussite Éducative à tous les quartiers de la ville

10 850 €

Poursuite du plan d'équipement numérique des écoles dont la distribution des Chromebook aux élèves de CM1 pour lutter contre la fracture numérique

125 276 €

Maintien de la subvention en faveur de la solidarité en direction du CCAS et de l'action sociale

1 241 000 €

Poursuite des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

70 000 €



PLUS QUE DES CÉRÉMONIES DES HOMMAGES

A Chenôve, il est de tradition depuis des décennies de commémorer la mémoire des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire nationale et locale par leur courage et leur détermination. En cette crise sanitaire, la municipalité n'a pas oublié de poursuivre ce travail de mémoire et a tenu à poursuivre en comité restreint les hommages par le recueillement et le dépôt de gerbes avec la participation du Comité d'Entente de Chenôve selon les règles en vigueur.

- ▶ **Le 10 septembre**, Chenôve se souvient de l'arrivée des véhicules du 5^e régiment des chasseurs d'Afrique de la première armée commandée par le général De Lattre de Tassigny en 1944 qui a libéré Chenôve non sans avoir payé un lourd tribut.
- ▶ **Le 11 novembre**, les élus de Chenôve et le Comité d'Entente se retrouvent devant le monument aux Morts pour l'Armistice de la Guerre 1914-1918, un hommage rendu à tous les morts pour la France.
- ▶ **Le 31 janvier**, en présence des représentants des familles et de la section du Parti Socialiste, c'est la résistance chenevelière qui est à l'honneur au cimetière municipal et à l'Hôtel de Ville en souvenir de Maxime Guillot, résistant et Marcel Naudot, Maire de Chenôve de 1934-1944, qui ont fait acte de bravoure face à l'occupation allemande durant la seconde guerre mondiale.
- ▶ **Le 19 mars**, Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, en présence de la FNACA et de l'ARAC, la Ville de Chenôve commémore le 59^{ème} anniversaire de la proclamation du « Cessez-le-feu » en Algérie, qui a mis fin à 8 années de Guerre. Rassemblés autour du monument aux Morts, ce fut un hommage à tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, au service de la France en Afrique du Nord, entre 1954 et 1962.

De gauche à droite
cérémonies du 10 septembre 2020, du 11 novembre 2020,
du 31 janvier 2021



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 MAI 2021

Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021. Les électeurs français inscrits sur les liste électorales sont appelés à élire les conseillers régionaux et départementaux pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Pour voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales et vous pouvez le faire jusqu'au vendredi 7 mai 2021. Il est possible de s'inscrire soit en mairie ou par internet via www.ville-chenove.fr/pratique/vos-demarches-en-ligne ou via www.service-public.fr; pensez à déclarer tout changement d'adresse. Si vous constatez une erreur sur votre carte électorale, renseignez-vous sur www.service-public.fr car la demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre situation.

A noter que toute personne inscrite sur une liste électorale, domiciliée dans la région pour les élections régionales et dans le département pour les élections départementales, âgée de 18 ans révolus peut faire acte de candidature. Pour les élections départementales, les candidats se présentent en binôme. Chaque binôme est obligatoirement composé d'un homme

et d'une femme. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent.

Si vous avez moins de 26 ans et que vos parents habitent Chenôve depuis plus de 6 mois, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune de vos parents (cas des étudiants ou des jeunes travailleurs). Il est à rappeler que les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours sont inscrits d'office. Il est également possible de voter par procuration en se rendant soit à l'hôtel de police, place Suquet à Dijon, soit à la gendarmerie de Gevrey-Chambertin ou encore au tribunal de Grande Instance de Dijon.



- ▶ Avant de vous rendre aux urnes, vérifiez que **vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune.**
- ▶ Nous vous rappelons que le jour du vote, l'accès à la salle est **limité aux membres des bureaux de vote et aux électeurs inscrits sur les listes électorales** de la commune.
- ▶ Les **personnes handicapées peuvent être accompagnées.**
- ▶ Une **vérification de votre qualité d'électeur** sera réalisée à l'entrée de la salle de vote sur présentation de votre carte électorale.
- ▶ **Si vous avez déménagé**, votre carte nous a été retournée, elle vous sera remise le jour du scrutin.
- ▶ **Si vous l'avez oubliée**, un ticket électeur vous permettant de voter vous sera délivré sur présentation d'un justificatif d'identité.



Si vous avez des difficultés pour vous rendre en mairie, un service de transport sera mis gratuitement à votre disposition. Pour en bénéficier vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du service Vie citoyenne au 03 80 51 56 34

Les bureaux de vote seront aménagés dans le respect strict des gestes barrières et des règles en vigueur afin de sécuriser au mieux les conditions du scrutin au regard du contexte sanitaire.

Lieu de vote à Chenôve : Bureaux 1 à 9
Hôtel de Ville - Salle des Fêtes, 2 place Pierre Meunier.

Heures d'ouverture : 8h à 19h

Plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTES



UN AN DE CO-CONSTRUCTION AVEC VOUS POUR LE FUTUR PARC

Présenté lors d'une réunion publique au printemps 2019, le pré-projet d'un parc de nature de 3 hectares au cœur de Chenôve a été accueilli avec enthousiasme et curiosité par les habitants de Chenôve. Pour preuve, l'importante participation citoyenne qui a suivi cette présentation. Pendant une année, ateliers, balades en marchant, rencontres et échanges avec la paysagiste en charge du projet auront permis d'affiner la proposition.

Une réunion de restitution de cette contribution active devait avoir lieu en juin 2020, puis en novembre dernier. Elles ont dû être toutes les deux annulées en raison du contexte sanitaire.

Retrouvez le projet du Parc, co-construit avec vous, le mercredi 2 juin à 18h30 au Cèdre. Nous vous invitons à suivre la présentation dans la grande salle du Cèdre si la situation sanitaire le permet, et à distance le cas contraire depuis **le site internet de la ville et la page facebook Ville de Chenôve.** Nous vous tiendrons informés dès que possible des modalités de tenue de cette réunion publique selon l'évolution de la situation.

MESSAGES COLORÉS À DÉCOUVRIR

Le long du parc urbain, en longeant la bibliothèque-médiathèque de Chenôve, de nouveaux espaces de jeu et de détente ont pris place. L'automne a permis la plantation de 600 arbres qui constitueront bientôt la mini-forêt de La Cabane. Si vous passez par-là, votre œil pourrait être attiré par des tâches de couleurs vives au milieu des arbres. Sur ces clôtures légères en bois brut, des messages sont imprimés sur des petits panneaux de couleur. Ces contributions d'habitants sont une invitation à prendre le temps dans cet espace dit « clairière calme ».

Alors prenez vous au jeu !



INSTANCES PARTICIPATIVES



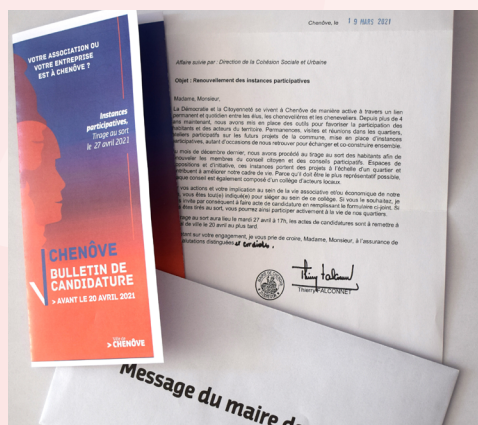
L'APPEL AUX URNES POUR LES 9/13 ANS

Pour agir et créer des projets, il n'y a pas d'âge pour se lancer. En novembre dernier, les élections des futurs nouveaux membres du Conseil Participatif des Jeunes enfants (CPJe) se sont déroulées au sein des écoles élémentaires et collèges de Chenôve. Améliorer le cadre de vie de ses camarades et de ses jeunes concitoyens, proposer la création d'un projet ou encore décider d'actions dans l'intérêt de tous les Cheneveliers... C'est ce pourquoi chaque jeune de 9 à 13 ans vivant à Chenôve et scolarisé ou non sur la commune, pouvait se porter candidat. Au total, 571 jeunes ont voté pour élire un collège de 36 élèves, 18 membres et leurs suppléants qui vont constituer le nouveau CPJe.



INSTALLATION DU CPJE

En mars dernier, dans la salle du conseil municipal, les jeunes enfants élus dans les écoles et collèges de Chenôve ont été officiellement installés dans leur nouveau mandat en présence du Maire de Chenôve et des élus. Constitué de 3 collégiens du collège Herriot (et 3 suppléants), 3 collégiens du collège Le Chapitre (et 3 suppléants) et 2 enfants par école élémentaire (6) soit 12 enfants (et 12 suppléants), ce nouveau conseil participatif des jeunes enfants bénéficie d'un encadrement de trois animateurs pour leur permettre de mener à bien leurs projets. Ils bénéficient d'un budget participatif de 5 000 euros pour l'année.



LA REPRÉSENTATION CITOYENNE PAR TIRAGE AU SORT

Les futurs citoyens qui siègeront dans les quatre conseils participatifs et citoyen de Chenôve ont été tirés au sort à partir des listes électorales. Cette méthode qui a été privilégiée par la municipalité dès le lancement des premiers conseils garantit une totale équité entre les habitants. Le hasard ne favorise aucun candidat. Ces habitants seront bientôt rejoints par des membres associatifs et acteurs économiques implantés à Chenôve qui, par acte de candidature, seront également tirés au sort le 27 avril prochain.

DES BUDGETS PARTICIPATIFS

20 000 euros représentent la somme globale allouée annuellement aux instances participatives de Chenôve pour mener à bien leurs projets. Cette priorité budgétaire misant sur la participation citoyenne a permis à des équipements tels que boîte à livres, bancs, table de ping-pong, atelier sportif de plein air de voir le jour pour le plus grand bonheur des habitants de tous les quartiers de Chenôve.

POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

Petit tour d'horizon des nouveautés en matière d'aménagements et d'équipements au travers des dispositifs existants à Chenôve.



TRAVAUX RUE DES GONDRANDES

Début avril, la rue des Gondrandes a fait peau neuve. Dijon métropole s'est attelée à la réfection des trottoirs et bordures ainsi que le revêtement de la voirie. Après la rénovation de bordures et gravillonnage des trottoirs, rabotage de voirie, le chantier se termine avec l'enrobage de la voirie.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES SORTIES D'ÉCOLE

La Ville de Chenôve, dans un souci permanent de sécurité des enfants, déploie une nouvelle signalétique lumineuse aux abords des écoles. Ces investissements, qui s'établiront sur 2 ans, vont démarrer cet été par les écoles En-Saint-Jacques et Jules Ferry, avec la mise en place de 2 caissons « Prudence école » par école disposant de 2 types de raccordement énergétique : sur l'éclairage public et par panneau solaire avec un budget de 10 000 euros pour le projet. Le budget pour l'équipement des 4 autres écoles sera proposé au débat d'orientation budgétaire de 2022.



ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES GYMNASES

Alors que les établissements recevant du public (ERP) ont fermé leurs portes depuis le mois d'octobre 2020 pour freiner la propagation du virus, la Ville de Chenôve a réalisé de nombreux travaux d'entretien dans l'ensemble de ses infrastructures sportives en concertation avec les clubs et les associations fréquentant habituellement les lieux ! Peintures de vestiaires, nouveaux joints de douche, installation d'arceaux porte-vélo, réhabilitation de l'entrée du gymnase Louis Curel, peintures au sein du complexe sportif du Chapitre et installation de nouvelles machines de musculation, peintures au sol du Boulodrome, plinthes du gymnase Herriot, ou encore isolation et perméabilité des terrains de tennis couverts... et ce avec l'aide des gardiens des gymnases et des agents des services techniques de la commune.



RESPECT DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Tout type de bruit (domestique ou lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisir...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

À Chenôve, les bruits de travaux de bricolage ou de jardinage (par des particuliers) sont autorisés de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. Enfin, entre 22h et 7h du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturne troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe. Si vous avez des problèmes de voisinage répétés, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la Ville de Chenôve sont présents. Ils peuvent intervenir dans la gestion des troubles de voisinage et faire le lien avec les bailleurs et syndicats de copropriété.

Pour plus d'information, contactez la police municipale au 03 80 51 55 75



LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT

Les punaises de lit sont des insectes qui se multiplient très rapidement. Elles peuvent occasionner des troubles du sommeil, de l'anxiété, un isolement social... et touchent toutes les catégories d'hébergement. Afin de se débarrasser de ces nuisibles, il est essentiel qu'une lutte chimique soit mise en place et complétée par quelques gestes de la part de l'occupant du logement.

Pour accompagner les foyers victimes de ces contaminations, la Ville de Chenôve a mis en place un guide pratique à disposition de la population en ligne sur le site : www.ville-chenove.fr

En cas de détection, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison du Projet qui pourra vous accompagner dans le protocole afin de retrouver une vie paisible dans votre logement.

Pour plus d'informations, contactez la Maison du projet au 03 80 51 56 10



DOSSIER

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ASSUMÉE

La ville de Chenôve s'est engagée dans une démarche qui inscrit notre territoire communal dans une transition écologique assumée avec la volonté de conduire un développement urbain et des politiques publiques plus soucieux des enjeux environnementaux, climatiques et sanitaires. Alors qu'en 2019 nous avons célébré les 10 années du « Sans Phyto » à Chenôve dans l'entretien des espaces verts par nos services communaux avec l'introduction de méthodes plus respectueuses de l'environnement, la municipalité a souhaité aller plus loin en promulguant un arrêté municipal pour interdire l'utilisation de glyphosate sur notre territoire.

Cette année, la ville s'engage encore plus en la matière à travers la mise en œuvre de différents projets et de mesures qui trouvent leur traduction concrète dans le Budget primitif voté au mois de mars. A Chenôve, cette transition se veut concrète, réelle et participative. Cela passe bien évidemment par le processus de retour de la nature en ville auquel vous êtes associés dans la co-construction des projets. L'aménagement du « Parc » au cœur de la nouvelle centralité en est l'un des exemples phares. Cela prendra forme également avec la réalisation en 2021 d'un îlot de fraîcheur sur l'esplanade de la République ou encore avec le lancement d'un plan pluri-annuel de végétalisation des cours des écoles chenevelièrès.

Agir pour une transition écologique, c'est également procéder à de nombreux investissements en matière de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux pour une meilleure maîtrise de l'utilisation des ressources. Dans le cadre de cette démarche globale et transversale, il y a enfin tous ces « projets du quotidien », une véritable « Écologie en actes » dont ce dossier va vous donner un aperçu, où l'on peut notamment retrouver la formation du personnel municipal aux éco-gestes et aux bonnes pratiques initiées depuis quelques années déjà.

QUIZZ

Ramener de la nature en ville, c'est possible, même à Chenôve ?

Oui. C'est un travail à long terme que la ville de Chenôve a d'ores et déjà engagé depuis plusieurs années et qu'elle accentue pour son avenir. Cela se traduit par la création d'espaces verts d'envergure comme le futur parc urbain de trois hectares qui viendra remplacer les bâtiments de l'ancien centre commercial. Des projets plus petits y contribuent également comme l'installation d'un verger conservatoire, d'une forêt comestible, la préservation du Plateau ou l'aménagement d'une mini-forêt avec les enfants de la commune. A côté des espaces publics, d'autres lieux contribuent à faire de la nature en ville une réalité tels que les cours d'école.

La transition écologique passe-t-elle uniquement par de grands projets ?

Non, à Chenôve la transition écologique se traduit aussi par des petits gestes du quotidien. Les agents de la ville s'impliquent pour préserver l'environnement aussi bien dans les bureaux qu'au service des espaces verts, en première ligne. Réduire les dépenses énergétiques en fermant les volets chaque soir d'hiver, renoncer à l'utilisation des pesticides, choisir le compost pour jeter ses déchets alimentaires après sa pause déjeuner ou faire le choix d'un véhicule en autopartage disponible sur la commune sont autant d'actions menées que chaque Chenevelier peut reproduire.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA VILLE

Symbole de la transition qui s'opère à Chenôve et de la place donnée à la nature dans la ville, le futur grand parc urbain voit peu à peu le jour. Les bâtiments cèdent la place aux arbres pour le plus grand plaisir des habitants et des futurs locataires, oiseaux et insectes en tête.



PLAINE HERRIOT Forêt comestible : Manger à l'ombre

Dans le quartier Herriot, les Cheneveliers, avec l'aide de l'association Pirouette-Cacahuète, aménagent la plaine depuis juin 2019 pour la transformer en véritable forêt comestible. En plus d'offrir un îlot de fraîcheur pour affronter les vagues de chaleur engendrées par les changements climatiques, ce lieu de nature en ville invitera les habitants à goûter des végétaux comestibles. Destiné à devenir un véritable lieu de convivialité et d'échange, il a rassemblé près de 300 personnes en 2019 lors de la plantation des arbres et autres arbustes qui régaleront les gourmands autour de l'immense table de pique-nique ou sur l'une des chaises longues en bois. En plus de favoriser la biodiversité, de sensibiliser à l'intérêt de la nature en ville mais aussi au dérèglement climatique et à ses nécessaires adaptations, notamment végétales, la forêt comestible servira d'exemple à d'autres villes curieuses, elles aussi, de découvrir certaines des 30 000 plantes comestibles présentes dans le monde.

LA CABANE ET SA MINI FORÊT Du rêve à la réalité

Une cabane au milieu des arbres ! Un rêve d'enfant qui devient réalité pour les Cheneveliers de 4 à 14 ans. Une structure de bois et de cordes invite les plus jeunes à grimper de toute part. Ce sont d'ailleurs eux qui, au cours d'ateliers participatifs, ont imaginé leur terrain de jeu idéal. Mais que serait une cabane sans sa forêt ? Les enfants de la ville, avec l'aide des élèves de l'école des Violettes et les étudiants en BTS du lycée de Quetigny, se sont appropriés cet espace conçu pour eux en plantant, en décembre dernier, des arbres et des arbustes ainsi que des vivaces. A la place d'une tour de 16 étages, le long du parc urbain, ce sont désormais des insectes et une trentaine d'espèces d'oiseaux qui éliront domicile dans cette mini-forêt dès le printemps prochain.

DOSSIER, POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ASSUMÉE

VOIE CYCLABLE

Pour une mobilité plus douce



Pour des déplacements plus doux, Chenôve a développé des aménagements cyclables dans la ville depuis décembre 2019. En effet, il existe maintenant des chemins à double sens cyclables en plus de la réglementation « sens interdit sauf cycles » implantée dans sept secteurs. D'autres aménagements sont encore à venir. À vos pédales !



CHIFFRES CLÉS

297

C'est le nombre de végétaux qui ont été plantés sur l'ensemble de la ville à partir de cet hiver. Ils ont été mûrement choisis pour résister aux périodes de sécheresse et de canicule.

600

C'est le nombre d'arbres qui ont été plantés en décembre 2020 sur la mini forêt de La Cabane

200

C'est le nombre de foyers qui pourra venir déposer ses déchets sur la nouvelle placette de compostage à située sur l'Espace Parabagio dans le quartier des Grands Crus

LE PARC

La nature en grand au coeur de la ville

Plus qu'un nouvel aménagement, le centre-ville de Chenôve connaît une véritable métamorphose avec la création d'un parc de trois hectares en lieu et place de l'ancien centre commercial. Mené en concertation avec les habitants, cet espace s'imagine en intégrant les attentes des citoyens. Ainsi, les mobilités douces, à pied ou à vélo, tout comme le stationnement ont été pris en compte. Il en est de même de la création d'espaces conviviaux pour se retrouver et jouer à l'ombre des arbres. La gestion de l'eau, la présence d'une nouvelle biodiversité ont été pensée lors d'ateliers participatifs. Le futur site, sécurisé, permettra à petits et grands de profiter sereinement d'une nature retrouvée contribuant à lutter contre les îlots de chaleur urbains.

LE PETIT MAIL

Faciliter la mobilité douce

Avec la transition écologique, les espaces dédiés aux mobilités douces doivent être privilégiés. Entre le quartier Kennedy et le futur grand parc, le petit Mail encourage à la promenade, les déplacements à pied, notamment avec une poussette, mais aussi en vélo, que l'on ait encore l'âge de se reposer sur des roulettes ou pas. Plus qu'un lieu de passage, le petit Mail amène les habitants à se retrouver aux beaux jours, à jouer et se prélasser tandis que les plus sportifs profitent déjà des équipements de gymnastique et de musculation, chacun à son rythme.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À TRAVERS LES PROJETS



VERGER CONSERVATOIRE ET RUCHES : *Devoir de mémoire... gustative*

Pas moins de 15 variétés d'arbres fruitiers dit anciens trouvent peu à peu leur place dans le jardin du Clos du Roy. Souvent délaissées, les espèces plantées seront ainsi conservées dans le temps et pourront se reproduire. Pommiers, poiriers et pruniers divers mais aussi cognassiers, cerisiers, néfliers ou encore noisetiers et noyers vont être protégés grâce à ce verger conservatoire tout en donnant l'opportunité aux habitants de découvrir des saveurs oubliées. L'association « les Croqueurs de Pommes du Val de Saône », spécialiste des variétés anciennes de fruitiers, apportera, bénévolement, des conseils techniques sur l'entretien de ces espèces et organisera des temps de formation pour les habitants. Chacun des 15 arbres plantés va être associé, symboliquement, à une école, un collège ou au lycée de la ville. Si les élèves et les habitants pourront bientôt en profiter, les premières à déguster les saveurs des fruits d'une autre époque seront cependant les abeilles des trois ruches de la ville. Ces dernières ont quitté le toit de l'hôtel de ville pour s'installer à proximité du verger conservatoire et ainsi favoriser la pollinisation du site.

FUTUR GYMNASÉ DU MAIL : *Une nouvelle construction écoresponsable*

75 000 personnes utilisent chaque année le gymnase du Mail. L'équipement vieillissant, malgré les rénovations opérées depuis sa création en 1975, ne répond plus aux performances énergétiques attendues et nécessaires. Une nouvelle opération de rénovation n'étant pas envisageable, un nouveau gymnase, pleinement en adéquation avec la transition énergétique, va voir le jour.

Pour limiter l'impact du soleil en été et protéger le vitrage, certaines façades seront équipées de brises soleil orientables. L'étanchéité à l'air et un système de rafraîchissement contribueront à maintenir une température adaptée l'été et à garantir une bonne isolation en hiver. Ce nouveau gymnase sera également équipé de panneaux photovoltaïques dont l'électricité produite sera autoconsommée alors que le surplus de production sera lui revendu. Les activités sportives ne seront pas interrompues, alternant entre la construction du nouveau gymnase et la démolition de l'ancien gymnase.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

> AVRIL 2021 - ÉTÉ 2022

Construction du nouveau gymnase

> ÉTÉ 2022

Déconstruction de l'ancien gymnase

> AUTOMNE 2022 - DÉBUT 2023

Aménagement du nouveau parvis extérieur, végétalisation, aménagement du city stade

COUR DE NATURE :

En route vers la cour de récréation de demain !

La ville de Chenôve lance un vaste programme de végétalisation des cours d'école dans le cadre de son partenariat avec l'association « Pirouette Cacahuète ». Démarrage avec l'école Bourdenières !

► En quoi consiste le projet « Cour de Nature » ?

Il s'agit de ramener les arbres, les fleurs, les fruits mais aussi les insectes tels que les abeilles et les papillons dans une cour de récréation. Accompagnée de l'association Pirouette Cacahuète, la Ville de Chenôve a inscrit la cour des écoles Bourdenières dans ce projet. L'objectif principal consiste à ramener un lien quotidien entre les enfants et la nature mais aussi à développer leurs capacités sensorielles, motrices et cognitives.

► Concrètement, comment ça se passe ?

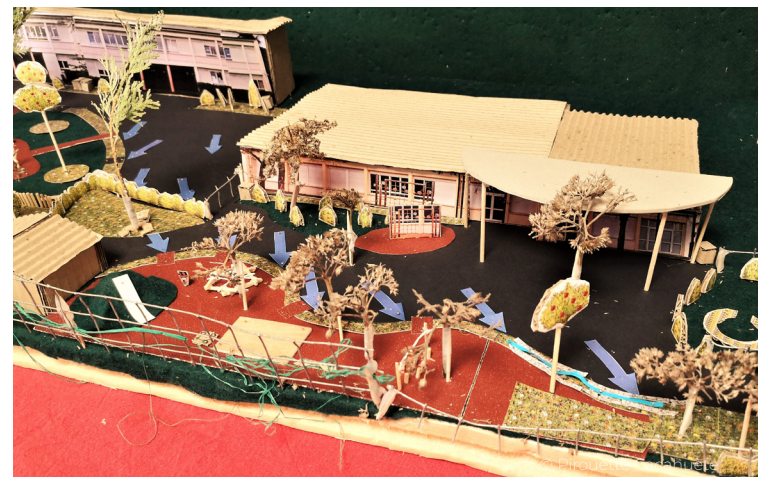
Après un premier diagnostic autour des usages de la cour mené avec les élèves, les enseignants et les animateurs du projet l'an dernier, trois thématiques ont émergé autour de l'eau, la biodiversité ainsi que l'égalité filles-garçons. À côté d'animations scolaires réalisées auprès des élèves de la Grande Section Maternelle jusqu'au CM2, une véritable préparation technique a pris le relais autour d'un diagnostic du bâtiment et de la cour. Désimperméabiliser les sols pour répondre aux enjeux de l'eau, rafraîchir les bâtiments par la plantation d'arbres s'inscrivent dans les défis à relever, tout en respectant les contraintes d'une structure scolaire.

► Et maintenant ?

Dernièrement, les animateurs et les enseignants ont conçu une maquette du projet pour que petits et grands puissent se projeter dans ce futur espace dont les travaux participatifs devraient débuter à l'automne prochain. La cour d'école de demain se crée aujourd'hui.

► À long terme, quel est l'impact envisagé ?

En plus de ramener la végétation, un potager et même de petits animaux dans la cour de l'école, ce projet va permettre aux enseignants de compter sur un support pédagogique grandeur nature pour jardiner, observer la nature, développer la motricité et les capacités sensorielles des enfants. Ainsi, il permettra aux enfants d'être chaque jour au contact de la nature et d'être sensibilisés, entre autre, à la question de la ressource en eau.



PLAN DE RÉNOVATION

Les bâtiments publics opèrent leur transition énergétique

Après avoir rendu la mairie de Chenôve accessible aux personnes à mobilité réduite, la municipalité souhaite désormais améliorer les performances énergétiques de ce bâtiment public. Des travaux de rénovation, lancés en mars dernier, vont ainsi contribuer à une meilleure isolation des combles, de la toiture, des façades et seront complétés par une intervention sur le réseau de chauffage et l'installation d'un système de production photovoltaïque. Outre des économies financières, la mairie entend ainsi s'inscrire pleinement dans la transition énergétique. D'autres bâtiments publics bénéficieront de travaux en ce sens comme l'école maternelle Ferry. Depuis sa construction au début du 20^{ème} siècle, elle n'a en effet jamais profité de travaux énergétiques et profitera bientôt d'une meilleure isolation.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU QUOTIDIEN



COMPOSTAGE PARTAGÉ *Des déchets bien utilisés*

Pour valoriser ses déchets organiques, le compost s'impose comme la solution idéale. Pourtant, tous les Cheneveliers ne peuvent y adhérer, faute d'avoir l'espace nécessaire pour l'installer. La Ville de Chenôve grâce à la mobilisation d'un collectif d'habitants, du conseil participatif, de la MJC, de Dijon métropole et de l'association Aborescence a donc mis en place un compost partagé pour que tous les déchets trouvent une utilité. Une placette de compostage capable d'accueillir les déchets de 200 foyers a déjà pris place Espace Parabiago dans le quartier des Grands Crus. Un second compostage partagé va être installé à l'Hôtel de ville afin que les agents de la mairie (Hôtel de Ville, CCAS, Police Municipale, Cèdre, la Fabrique...) puissent y déposer leurs déchets de déjeuner. Des bio seaux pourront également être installés dans les salles de pause. Alors qu'un tiers des déchets de nos poubelles pourrait être composté, la Ville donne à tous les moyens d'atteindre cet objectif.



MON SERVICE DÉCHETS *L'application responsable*

Qui ne s'est pas déjà demandé dans quelle poubelle mettre son emballage ? Avec la nouvelle version de cette application, le problème est réglé. Scanner le code barre de l'emballage, l'application fait le reste ! Elle vous indique dans quelle poubelle, grise, verte ou jaune, jeter votre déchet. Toute l'actualité autour du tri des déchets est également disponible : signalement de container endommagé, horaires d'ouverture des déchetteries et ateliers de bricolage et de formation autour du compost.

Vous pouvez télécharger et installer l'application « Mon Service Déchets » sur votre mobile depuis Google Play et l'AppStore.

TRI DES DÉCHETS

Tous engagés pour l'environnement

À côté des actions destinées aux Cheneveliers, la Ville multiplie les initiatives à destination des équipes municipales. Ainsi, les agents de la ville ont été sensibilisés au tri pour réduire l'impact des déchets lié au travail. Concrètement, le papier est récupéré pour être recyclé. Pour bannir l'utilisation des gobelets en plastique, chaque agent s'est vu offrir une gourde isotherme tandis que, pour les événements de la ville, les organisateurs privilégient les éco-cups. Pour éviter le gaspillage, seules les quantités nécessaires sont achetées. Le système de collecte des déchets, en place à l'hôtel de ville et au CCAS, va être élargi en 2021 à l'ensemble des bâtiments communaux et au Cèdre. En complément, les agents de la ville ont été sensibilisés aux économies de chauffage et d'électricité comme penser à fermer son ordinateur pendant la pause déjeuner car en veille, il consomme encore ou veiller à éteindre toutes les lumières en partant du bureau. Des petits gestes simples qui contribuent à protéger notre environnement.

BASE D'ÉQUITATION DE TERNANT

Recyclage astucieux et pédagogique

Chaque année, la base d'équitation de la Ville de Chenôve, située dans le village de Ternant, est plébiscitée par les jeunes pour l'apprentissage de l'équitation. Mais participer à un stage à Ternant, c'est aussi une philosophie de vie où on découvre la vie en communauté et les bonnes pratiques. Les enfants apprennent et participent à la mise en place de gestes simples, logiques et pédagogiques pour récupérer tout ce qui peut l'être. C'est ainsi que les crottins servent d'engrais pour les arbres fruitiers et les massifs de la commune. La récupération des eaux de pluie sert à donner à boire aux chevaux et le fumier est récupéré par l'agriculteur du village pour l'épandage de ses champs et pour nos prés. En projet, la mise en place d'un poulailler pour recycler les déchets alimentaires pendant les séjours d'été et aller chercher les œufs frais le matin !

NOUVEAU POUR VOUS À CHENÔVE

*Un permis de végétaliser pour embellir sa rue,
son quartier, et le cadre de vie des cheneveliers !*

Vous avez envie de participer à la végétalisation de Chenôve ? Vous rêvez de vous lancer dans le jardinage en bas de chez vous ou de faire bénéficier notre ville de vos talents ? Le permis de végétaliser est fait pour vous, c'est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public, de vous occuper de petits bouts de jardin inédits en participant au développement de la biodiversité et du retour de la nature en ville.

Qui ?

Tout Chevenelier majeur, seul ou en famille, peut aujourd'hui demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner dans la rue.

Où ?

Sur le trottoir ou sur une place, le permis de végétaliser ne concerne que l'espace public. La rue est un « espace pour tous » à partager avec différents usagers dans le respect d'autrui. Cela ne concerne pas un espace privé. Si votre projet se situe dans une cour d'immeuble, ou sur votre balcon, vous n'avez pas besoin de ce permis mais il faut avoir l'accord du propriétaire ou du syndic. Les espaces verts existants (parcs, jardins, squares) ne sont pas concernés par le permis de végétaliser.

Quoi ?

- Fleurir le pied des arbres.
- Installer des jardinières au sol.
- Jardiner en plein terre après retrait du bitume (suppression du revêtement du trottoir à l'emplacement du projet). En pied de façade ou en limite de chaussée.

Comment ?

- Le demandeur prépare son projet et peut contacter la Maison du Projet pour l'accompagner au 03 80 51 56 10.
- Le projet détaillé sera accessible en ligne sur le site internet www.ville-chenove.fr dans l'onglet Mon quotidien > Environnement et développement durable > Permis de végétaliser.
- Le projet fait l'objet d'une étude de faisabilité et s'il est validé, un « Permis de végétaliser » (soit une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public) vous est délivré pour une durée minimale de 2 ans (renouvelable tacitement jusqu'à 12 ans).
- Une fois le permis délivré, le titulaire prend à sa charge l'aménagement, la plantation, l'arrosage, l'entretien régulier, le nettoyage, l'affichage, durant toute l'année sans utilisation de produits phytosanitaires et sans l'usage de plastique.
- Le titulaire adhère obligatoirement à la charte de végétalisation de l'espace public qui l'engage également à utiliser des plantes locales et mellifères favorisant la biodiversité.

Quelques rappels utiles

- Votre projet doit garantir l'accessibilité et la fluidité de tous les usagers, une distance minimum d'1,60m devra obligatoirement être conservée pour le cheminement piéton.
- Les installations ne devront pas gêner les accès aux véhicules stationnés, aux abribus, aux bus, aux passages piétons, aux bancs...
Les installations ne devront pas gêner l'accès aux ouvrages techniques : trappes, tampons, grilles d'aération du bâti, boîtiers électriques, panneaux signalétiques...
- Il est demandé de ne pas localiser son projet dans le périmètre des sites sensibles au titre du plan Vigipirate (crèches, établissements scolaires, lieux de culte,...).



LES BONNES PRATIQUES AUX SERRES MUNICIPALES ET ESPACES VERTS

Plus vert, plus écolo

Consciente de l'importance pour notre planète d'adopter des comportements vertueux, la Ville de Chenôve a mis en place depuis plus de 10 ans des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Pour désherber, le service des espaces verts a recours à la pioche, la débroussailleuse ou le désherbeur thermique. Aux serres municipales, des petits insectes dits auxiliaires sont introduits dans les plantations pour éradiquer certaines maladies dont souffrent les végétaux. Des réserves importantes d'eau de pluie permettent d'assurer une totale autonomie pour l'arrosage des végétaux et le nettoyage des espaces publics communaux.



POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les animaux à la rescousse du Plateau

La Ville s'est associée au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne pour entretenir les pelouses calcaires, réservoirs de biodiversité du Plateau. Des chevaux, des ânes et des vaches ont pris possession des lieux avec pour objectif de lutter contre l'embroussaillage et l'envahissement des ronces. Ils reviendront ainsi chaque année pour entretenir cet espace naturel. Afin de protéger cet environnement, chacun est invité à respecter les consignes en vigueur et à faire preuve de civisme quand il profite de cette nature si proche.

Tribunes libre expression

DAVANTAGE DE FERMETÉ

Le Quartier du Mail de Chenôve vient d'être reconnu Quartier de Reconquête Républicaine par le Gouvernement. Cette décision est importante puisque de nouveaux policiers vont être affectés ainsi que des éducateurs de rue et des médiateurs sociaux, en complément des actions déjà engagées par l'Etat en faveur de la commune de Chenôve.

Nous rappelons aussi que nous avons prévu de mettre en place dans notre programme municipal des éducateurs spécialisés « pour améliorer le dialogue, retrouver la confiance et valoriser la parole des plus jeunes ».

Néanmoins, la situation demeure inquiétante avec des actes graves de plus en plus violents commis chaque année. Il ne s'agit pas de privilégier une communication habile faite d'incantations et de mouvements de menton, il faut surtout agir à son niveau et avec fermeté pour le bien-être des citoyen(ne)s de Chenôve. Il suffit de constater journalièrement sur l'esplanade de la République l'inapplication beaucoup trop fréquente de la règle sanitaire du port obligatoire du masque.

Le plus important selon nous reste une réelle volonté politique d'agir et de donner une ligne clairement assumée et lisible par tous, ce qui n'est pas le cas actuellement!

Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - LaRem
Le Bon sens à Chenôve

Le Maire de Chenôve est toujours très critique vis-à-vis de l'Etat et du Département, parce que ce n'est pas son camp politique. Ce qui ne l'empêche pas d'être très satisfait de recevoir de l'argent de l'Etat ou du Département dans les domaines de l'éducation, de la sécurité, de la solidarité, sur les projets d'investissement.

Le Maire de Chenôve se grandirait s'il était reconnaissant des soutiens qui lui sont apportés, sans lesquels il ne pourrait pas agir sur les politiques communales.

Quoi qu'il en dise, Chenôve est réellement soutenu par ces collectivités et a les moyens de faire.

Dominique MICHEL
Avançons pour Chenôve

VERS LA FIN DU BARRAGE RÉPUBLICAIN ?

Selon un sondage récent, près de la moitié des électeurs de gauche envisagerait de ne pas faire barrage au rassemblement national en 2022. Galvanisée par ce sondage, la présidente du RN affirme qu'il y a une chance extraordinaire de voir ses idées arrivées au pouvoir.

Ces idées !!! Le RN, c'est la préférence nationale, c'est la suppression de l'aide médicale état, c'est le Frexit...

Ce parti est-il en passe de réussir sa dédramatisation ? Il ferait donc moins peur, y compris aux électeurs de gauche ?

La gauche est-elle prête à une telle compromission ?

Saliha M'PIAYI
Avançons pour Chenôve

MONTÉE DES PRÉCARITÉS ET DES INÉGALITÉS ..., CHENÔVE RIPOSTE PAR UN NOUVEAU CHOC DE SOLIDARITÉS !

Parce que la triple crise sanitaire, sociale et économique frappe plus durement encore les cheneveliers par les inégalités qu'elle génère dans notre société, votre majorité municipale a fait le choix de riposter par un nouveau choc de solidarités.

C'est le sens du nouveau plan de cohésion sociale que nous lançons en ce printemps 2021, avec la farouche volonté de lutter, plus fortement encore, contre les inégalités de toute nature, au service du lien social, valeur qui nous caractérise, et qui doit plus que jamais, être le ciment de notre ville.

Ce plan détaillé a pour objectif d'agir concrètement à travers les 10 engagements et les 120 propositions de notre programme municipal, mandat que vous nous avez confié pour 2020-2026, et que nous mettons chaque jour en œuvre, en prise directe avec l'actualité et l'urgence sociale que nous vivons.

La lutte contre la précarité et la pauvreté, pour la Justice sociale, pour l'inclusion et la promotion de l'Égalité, est plus que jamais le cœur de nos préoccupations !

Cette crise sanitaire porte en elle des conséquences économiques, sociales dont nous pouvons mesurer l'ampleur, et qui aggrave plus que jamais les difficultés d'une grande partie de notre population qui les cumule et les affronte au quotidien.

Nous travaillons activement pour que, sur le court terme, des solutions adaptées soient trouvées pour prendre en charge toutes les dimensions de cette problématique, mais aussi pour que durablement les mots de paix et de fraternité trouvent écho dans notre ville.

Nous n'oublions personne car nous sommes pleinement conscients de la croissance injustifiable des revenus des plus riches, du creusement des écarts entre classes sociales, et de l'abandon des classes moyennes qui en pâtissent souvent le plus, en étant tenues à l'écart des efforts habituels de solidarité.

C'est pour aussi pour cette raison que nous lançons un Plan.

Nous sommes ainsi déjà mobilisés dans la préparation de l'après-crise sanitaire, avec ces mesures mises en place pour anticiper au mieux les conséquences prévisibles avec la création d'un « bouclier social municipal » souverain et « à hauteur d'homme ».

Solidaires face à la crise, déterminés à faire de notre ville un exemple de respect démocratique, engagés dans une nouvelle étape pour répondre à vos attentes légitimes pour toujours plus de solidarité et de qualité de vie, nous désirons plus que jamais remplir pour vous les engagements que nous avons pris ensemble pour Chenôve.

Patrick AUDARD
Brigitte POPARD,
Coprésidents
Léo LACHAMBRE, porte-parole
Thierry FALCONNET,
Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT,
Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL,
Mongi BAHRI
Brigitte BERTHE
Christine BUCHALET,
Stéphanie DROUIN
Jean-Marc FOMBARLET
Didier GIRARD
Pascal KELLER
Jamila de
LA TOUR D'AUVERGNE,
Nezha NANG-BEKALE
Saliha OUARTI
Anne VILLIER
Hana WALIDI-ALAOUI
Groupe « Chenôve pour tous »
contact@chenovepourtous.fr

DÉMOCRATIE ET ÉCOLOGIE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

« La démocratie, c'est comme faire du vélo » : Cette métaphore d'Adeline de LEPINAY, formatrice en éducation populaire, résume la situation car « à la différence du vélo, qu'on apprend aussi par la pratique, un jour, on sait en faire et c'est bon. La démocratie jamais. C'est une recherche permanente, collective, dans nos manières de faire. Ce n'est jamais acquis ».

La question démocratique se pose aujourd'hui. Cet idéal est mal mené, remis en cause, voire en danger. Abstention, indifférence à la chose politique, tentation des voies autoritaires, non prises en compte de propositions issues d'instance citoyenne, sont les signes qu'il nous faut collectivement prendre en considération.

Si la démocratie ne s'apprend pas, elle s'expérimente par la discussion, le débat et parfois le conflit. Il est nécessaire au final de passer du dissensus au consensus.

Pour Loïc BLONDIAUX, sociologue, il est important de pouvoir disposer d'instances, d'espaces, de temps de rencontres où chacun puisse s'exprimer.

Il est aussi utile de rappeler que tout à chacun est légitime à participer, à débattre en partant de ses convictions, de ses expériences vécues. Le savoir des scientifiques et des experts est nécessaire, mais l'expertise du quotidien aussi, et tout autant !

Cette crise de confiance citoyenne nécessite de mettre en œuvre des solutions. La ville de Chenôve s'est engagée dans une démarche de démocratie participative avec la mise en place de consultations citoyennes pour les différents projets et de conseils participatifs. La situation sanitaire actuelle a fortement perturbé cet élan en reportant à une date incertaine visites et réunions de quartiers mais prochainement les différents conseils participatifs et le conseil citoyen seront installés.

Mais la question environnementale reste centrale et doit être partagée par tous. Nos réflexions sur la démocratie n'ont de sens que si nous empêchons au pire d'arriver. L'érosion de la biodiversité et le changement climatique peuvent avoir des conséquences politiques majeures : des conflits, comme ceux liés à la migration de populations, et leur surenchère par l'arrivée de forces autoritaires.

C'est pourquoi, si des décisions indispensables sont à prendre, et ce dès aujourd'hui, elles doivent être celles des citoyens. Malheureusement l'actualité nous montre que ce n'est pas la voie choisie : seules 10 propositions de la Convention citoyenne sur le climat sur 149 ont été reprises.

Caroline CARLIER,
Bruno HABERKORN,
Coprésidents
Sylvain BLANDIN
Yves-Marie BRUGNOT
Sophie MOREAU
Groupe « Solidarité et Écologie pour Chenôve »

18 MARS 1871 - 18 MARS 2021 : 150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

72 jours qui furent l'un des plus grands épisodes de l'histoire de la classe ouvrière française. Quoi de plus normal de le commémorer dans la Magazine de Chenove ?

La Commune n'a vécu que le temps d'un printemps, « de monter à l'assaut du ciel ». Printemps qui a contribué à façonner la France, le monde ouvrier et le monde moderne. Elle n'a pas eu le temps de réaliser ce qu'elle avait osé mais malgré la brièveté de son existence elle a été le creuset d'idées novatrices et progressistes toujours d'actualité. « Le rêve des communards dessine les contours d'un possible concret par un gouvernement populaire, même s'il s'agit plus d'une ébauche que d'un projet achevé... La Commune a fasciné par ce qu'elle a réalisé et osé, mais elle a aussi fait réfléchir sur son échec ».

Dans sa courte durée elle prend des mesures législatives qui nous éclairent sur ses projets et ses principes. Elle opère des choix fondamentaux pour une société plus juste, plus respectueuse de la personne, émancipatrice, comme l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants des deux sexes, la saisie des biens de l'Église, la culture pour tous, le suffrage universel, élections libres, séparation de l'Église et de l'État, annulation des loyers impayés, développement des Associations et organisations syndicales...

Les femmes sont présentes durant toute la Commune, jusqu'à la semaine sanglante où elles sont sur les barricades. Elles mènent une lutte pour l'émancipation et l'égalité. Elles sont partout dans les assemblées, clubs, dans la rue. Toutes n'ont pas connu le rayonnement de Louise Michel, mais toutes eurent un rôle important dans la défense de la Commune.

La répression versaillaise a été d'une violence inouïe. Les hommes sont collés au mur, fusillés. Les femmes sont traînées dans les geôles, des enfants sont tués. On chiffre à 30 000 le nombre de morts de la semaine sanglante. Les survivants prendront pour les plus chanceux le chemin de l'exil, les autres celui du bagne

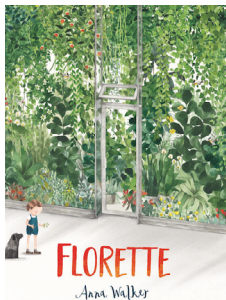
Restent « des héritages multiples, la force de l'initiative populaire, la capacité d'imagination et d'invention proprement révolutionnaire des travailleurs lorsqu'ils s'érigent en pouvoir autonome ». La Commune reste en cela « une balise de la lutte des classes ». Mais surtout, nous rappelle de poursuivre notre lutte pour mettre fin au capitalisme et pour faire advenir la société socialiste, juste, libre et démocratique, pour laquelle les communards se battirent et moururent.

Martino AMODEO,
Président
Joëlle BOILEAU
Lhoussaine MOURTADA
Groupe « communiste, républicain, intervention citoyenne »

Coup de coeur de la Bib

SPÉCIAL NATURE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

JEUNESSE



FLORETTE

D'ANNA WALKER
PARU EN 2019 ÉDITION KALÉIDOSCOPE

Maé vient de déménager en ville. Seulement elle n'a plus de pommiers, plus de fleurs, plus de jardin et cela lui manque terriblement. Il y a partout des immeubles, des pavés... alors Maé dessine sur les cartons de déménagement pour se créer un jardin. Un jour, au détour d'une promenade, Maé va faire une découverte surprenante : une serre remplie de végétation luxuriante et d'oiseaux, une véritable forêt citadine !

Un très bel album qui nous fait comprendre l'importance de la nature et qui ravira ceux qui ont besoin d'apercevoir un morceau de verdure pour respirer pleinement.



LA MAISON QUI FLEURIT

DE KANG-MI YOON, ADAPTÉ DU CORÉEN PAR LAURANA SERRES-GIARDI
PARU EN 2019 RUE DU MONDE

Une petite fille se retrouve enfermée chez elle alors que dehors l'air est irrespirable... trop de pollution ! Alors elle prend une feuille blanche et ses crayons de couleurs et commence à dessiner son monde autrement.

ADULTE



CUEILLEUR URBAIN

DE FRANÇOIS GEMENNE ET ALEKSANDAR RANKOVIC
PARU EN 2019 PRESSES DE SCIENCES PO

Pas besoin d'aller bien loin pour trouver de quoi agrémenter vos plats : écopode, cornouiller, mauve s'inviteront volontiers dans votre cuisine !



ATLAS DE L'ANTHROPOCÈNE

DE CHRISTOPHE DE HODY, ILLUSTRÉ PAR JULIE TERRAZZONI
PARU EN 2017 ÉDITION ARTHAUD

Changement climatique, urbanisation, détérioration des sols, gestion des déchets, etc : à travers un ensemble de cartes et d'infographies très lisibles, un état des lieux de la planète et des défis à relever. Une mine d'informations.



ON A 20 ANS POUR CHANGER LE MONDE

DE MAXIME DE ROSTOLAN
PARU EN 2018 ÉDITION LAROUSSE

Fondateur de l'association Fermes d'avenir, Maxime de Rostolan est convaincu que l'agriculture et l'alimentation sont les premiers chantiers à bâtir pour changer le monde. Ce livre-manifeste le prouve : c'est possible, si chacun s'y met !

A voir : le documentaire du même titre, de Hélène Médigue, disponible à la bibliothèque.



EN FINIR AVEC LE PLASTIQUE, POUR UN MONDE SANS PLASTIQUE À LA MAISON COMME À L'HORIZON

DE WILL MCCALLUM
PARU EN 2018 MARABOUT

Environ 12.7 millions de tonnes de plastique finissent dans l'océan chaque année. A cette allure, en 2050, il pourrait y avoir plus de plastique que de poissons dans la mer. Ce livre est un appel à l'action : joignons nos forces pour nous libérer du plastique !



LES 101 RÈGLES D'OR DE LA GREEN ATTITUDE

DE JULIE NIEL-VILLEMEN
PARU EN 2015 ÉDITION LAROUSSE

Pas besoin de vivre dans une yourte avec des toilettes sèches pour avoir la «green attitude» : mieux acheter, moins consommer, trier, recycler : les astuces sont nombreuses, et ce livre en recense 100 + 1.



J'ARRÊTE DE SURCONSOMMER ! 21 JOURS POUR SAUVER LA PLANÈTE ET MON COMPTE EN BANQUE

DE MARIE LEFÈVRE ET HERVELINE VERBEKEN
PARU EN 2019 EYROLLES

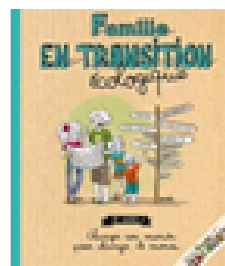
On l'oublie souvent, mais si mieux consommer, c'est bon pour la planète, c'est aussi un excellent moyen de faire des économies. Ce petit livre astucieux vous propose un programme sur mesure pour devenir un consommateur citoyen... et économe.



ÉCOLO BOOK, COMMENT DEVENIR ÉCOLO SANS DEVENIR CHIANT

DU PROFESSEUR FEUILLAGE
PARU EN 2017 FIRST

Derrière la chaîne Youtube «Les chroniques écologiques du professeur Feuillage» se cache un duo qui milite pour parler d'écologie avec humour. Les centaines d'astuces et conseils compilés dans ce livre très drôle feront de vous une véritable ceinture noire d'écologie !



FAMILLE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DE JÉRÉMIE PICHON ET BÉNÉDICTE MORET
PARU EN 2019 ÉDITION T. SOUCCAR

Un petit guide plein d'humour et de bons conseils pour se lancer dès à présent et devenir acteur de la transition écologique.

Contact

Place Coluche
03 80 51 55 09
bibliotheque@ville-chenove.fr
www.bibliotheque.ville-chenove.fr

Portage à domicile

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, un portage à domicile est proposé ! Il vous suffit de contacter votre bibliothèque/médiathèque et de demander les documents disponibles à l'emprunt que vous avez préalablement choisis en ligne ou communiquez vos envies par mail ou téléphone à vos bibliothécaires.

Agenda*

* Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessous peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie. Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve.

UN NOUVEAU PORTAIL WEB POUR LA BIBLIOTHÈQUE !



Le site internet de la bibliothèque municipale de Chenôve se refait une beauté. En effet, à partir du mois de mai, les usagers de la structure pourront découvrir un tout nouveau portail web, plus beau et plus ergonomique. Les usagers pourront avoir accès à la totalité des ressources en ligne, afin de consulter et réserver les documents à leur guise.

De plus, grâce à l'application BibEnPoche (à télécharger sur votre portable), la bibliothèque sera accessible n'importe où pour les usagers : vous pourrez ainsi vérifier vos emprunts et vous rappeler de la date de leur retour plus facilement !

Rendez-vous dès le mois de mai pour explorer et découvrir de nouvelles expériences sur : <http://www.bibliotheque.ville-chenove.fr>

ASSOCIATION

FESTI'JEUNES TALENTS 1^{ÈRE} ÉDITION

Le festival « Festi'Jeunes Talents » est une initiative de l'association Les Trèfles Jaunes et plus particulièrement de ses jeunes bénévoles. C'est un concours de courts-métrages ouvert aux amateurs. Créer des temps d'échange, être formateur, développer la créativité au sein de la Ville de Chenôve sont les objectifs de ce festival.

Alors, âgé de 12 à 25 ans ? Envie de vous lancer ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2021 au 06 49 61 33 43 ou par email concoursfestijeunestalents@gmail.com

2 thèmes sont proposés selon votre âge :

▶ 12-16 ans : « Action ! »

▶ 17-25 ans : « Ma vie, c'est ça ! »

Renseignements sur www.festijeunestalents.wixsite.com/my-site

L'HEBDOMADAIRE SPORTIVE avec Harry



Samedi 24 avril

● RM GÉNÉRAL 4

● HIIT 4

Samedi 1^{er} mai

● ABDOMINAUX DOUX 1

● BRÛLER DES CALORIES 1

Samedi 8 mai

● ABDOMINAUX DOUX 2

● BRÛLER DES CALORIES 2

Samedi 15 mai

● ABDOMINAUX DOUX 3

● BRÛLER DES CALORIES 3

Samedi 22 mai

● ABDOMINAUX DOUX 4

● BRÛLER DES CALORIES 4

Samedi 29 mai

● ABDOMINAUX DOUX 5

● BRÛLER DES CALORIES 5

● Séance Intensive ● Séance Douce

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



Dimanche 25 avril à 11h et 11h15

Homage à Pierre Meunier
Journée Nationale du Souvenir
des Victimes et des héros de la Déportation
Hôtel de Ville et Monument aux Morts

Samedi 8 mai à 11h15

Commémoration du 8 mai 1945,
fin de la guerre 1939-1945 en Europe
Monument aux Morts

Mardi 8 juin à 18h30

Journée Nationale d'hommage aux morts pour la
France en Extrême Orient, Indochine et Corée
Monument aux Morts

CONSEILS MUNICIPAUX

- Lundi 28 juin
- Lundi 27 septembre
- Lundi 15 novembre
- Lundi 13 décembre

Les séances, ouvertes à tous, débutent à 18h30, en salle du conseil au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour est consultable sur le site internet et la page facebook de la Ville une semaine avant chaque conseil.

Vous pourrez aussi accéder aux compte-rendus sur ce même site : www.ville-chenove.fr

PERMANENCES DE QUARTIER

LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

Depuis 2016, vos élus viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous.

En 2021, ces temps d'échanges reprennent et seront de nouveau l'occasion de dialoguer ensemble pour co-construire la ville de Chenôve d'aujourd'hui et de demain.

Pour vous informer de chaque visite, un dépliant est déposé quelques jours avant, dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal, sur le site internet et sur la page facebook ville de Chenôve.

- > Les permanences se déroulent les samedis matin de 9h à 11h
- > Les visites ont lieu les samedis matin de 10h à 12h
- > Les réunions de quartier ont lieu les mercredis soirs

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.
2 place Pierre Meunier

Prise de rendez-vous

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur www.ville-chenove.fr rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou par mail contact@ville-chenove.fr

Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve www.ville-chenove.fr

de 9h à 11h
PERMANENCES
DE QUARTIER

24 avril Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy
Gymnase Gambetta

20 mai Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
32 Avenue du 14 juillet

5 juin Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Maison des Sports

12 juin Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison Développement Durable

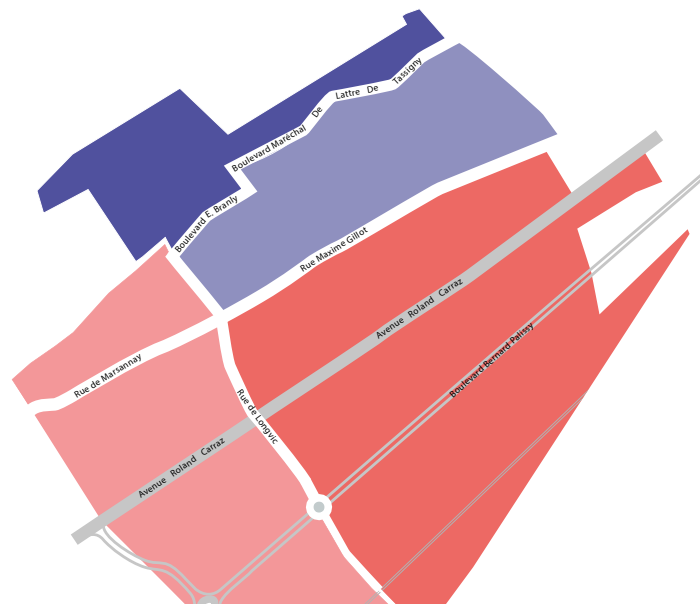
19 juin Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy
L@ Boussole

26 juin Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
32 Avenue du 14 juillet

10 juillet Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison de la Petite enfance

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessus peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie.

Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve



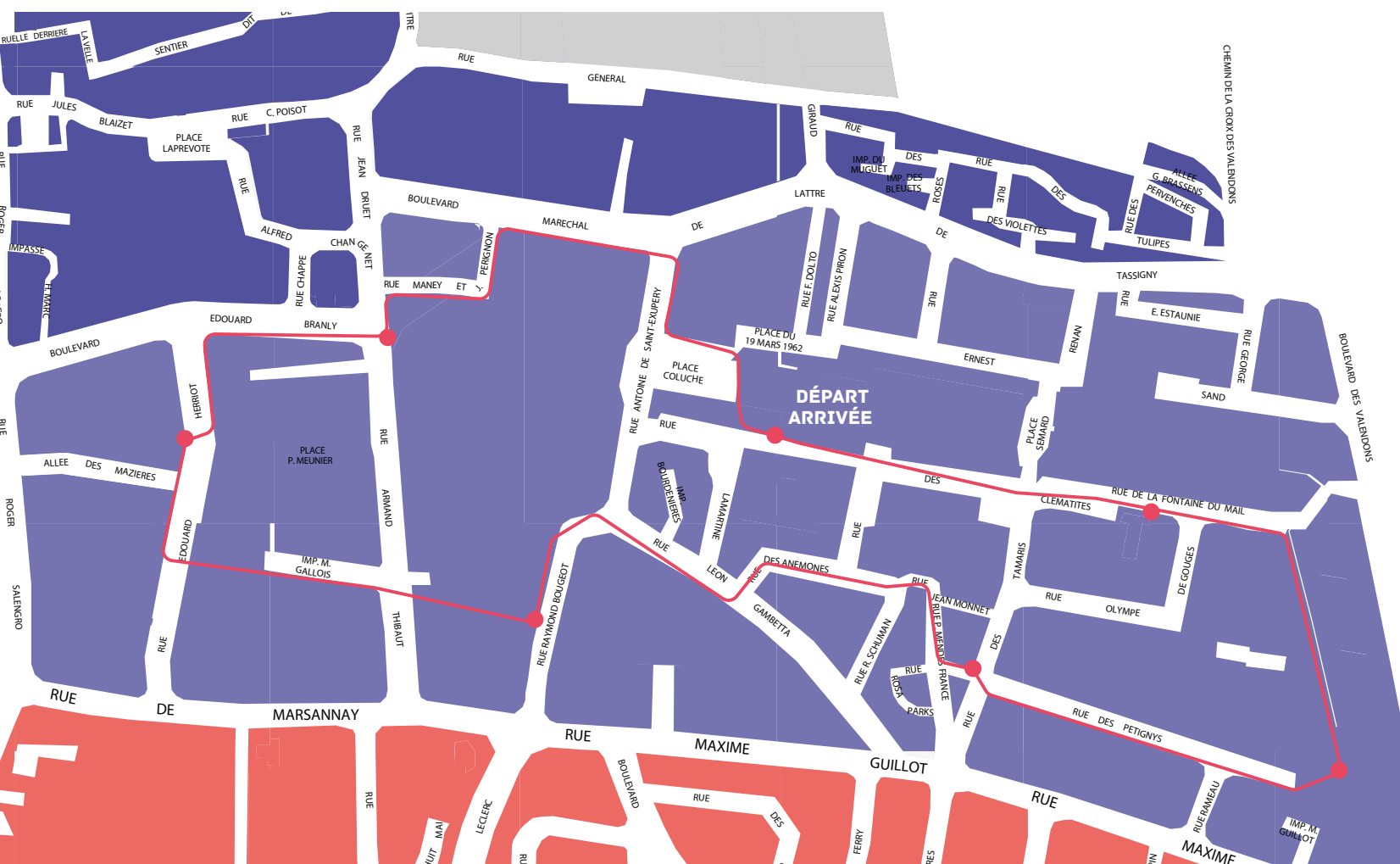
VISITE DE QUARTIER

VISITE
DE QUARTIER

29 MAI.

CENTRE-VILLE / HERRIOT / MAIL
GAMBETTA / KENNEDY

- **9h30** → Départ de la Maison du Projet
- **9h40** → Arrêt devant la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires
- **10h** → Arrêt au centre commercial Kennedy (Pause Café)
- **10h25** → Arrêt Plaine des Pétignys
- **10h45** → Arrêt rue Raymond Bougeot
- **11h10** → Arrêt Plaine Herriot (Pause Café)
- **11h35** → Arrêt parking rue Alfred Changenet
- **12h** → Arrivée à la maison du Projet





**À PARTIR DU MOIS DE MAI
VIVEZ DE NOUVELLES
EXPÉRIENCES SUR**

www.bibliotheque.ville-chenove.fr

**BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE
FRANÇOIS MITTERRAND**